2. Syntaxe du vallader

Les recherches en syntaxe comportent, force est de l'admettre, plusieurs problèmes : la matière sous étude est énorme et « fluide », les paramètres qu'il faut prendre simultanément en considération sont nombreux et assez hétérogènes, l'usage peut se révéler peu stabilisé, ce qui est très souvent suffisant pour décourager toute étude syntaxique. Nous nous y sommes pourtant aventuré.

L'objet de notre recherche en syntaxe du *vallader* est la phrase, à savoir la *proposition subordonnée* et, par conséquent, le phénomène de *subordination*. Il a fallu tout d'abord proposer un modèle syntaxique théorique (la meilleure manière d'en vérifier l'adéquation est, à notre avis, de l'appliquer dans une recherche concrète) et définir la méthode de recherche. Ici, nous présenterons d'abord ces deux premières étapes en abordant brièvement quelques questions d'ordre épistémologique et ensuite nous en viendrons à une exposition sommaire et sélective des résultats les plus intéressants de cette recherche, c'est-à-dire de ceux qui nous ont permis de tirer quelques conclusions plus générales.

Avant d'aborder toute recherche, il faut soigneusement construire un modèle simple, tel qu'il se prête facilement à une étude syntaxique (comparatiste), du phénomène étudié. Ce phénomène, l'objet d'étude syntaxique par excellence, à notre avis est, répétons-le, la phrase. Notre modèle d'analyse syntaxique, inspiré par des éléments, facilement reconnaissables, des théories de Tesnière et de Martinet, considère la phrase comme une entité formée pour ainsi dire à partir du centre, autour d'un noyau indispensable, constitué d'un verbe actualisé, au moins quand il est question de notre domaine principal : idiomes romans, d'un sujet, et d'autres éléments fonctionnels obligatoires (selon le modèle canonique choisi) ou facultatifs, qui dépendent du verbe, qui lui sont subordonnés directement ou indirectement. N'importe quel élément de la structure fonctionnelle de la phrase, à l'exception du verbe même, peut être représenté par une entité qui est phrastique à son tour. Il nous reste maintenant à étudier la réalisation concrète de ce modèle basique et à connaître de nombreux paramètres qui la déterminent. Ainsi, dans le cas d'une subordonnée il faudrait étudier la nature et le fonctionnement du subordinateur qui l'introduit; l'emploi du mode et le temps de son verbe par rapport au verbe régissant, principal; la pronominalisation de son sujet; l'ordre linéaire de ses éléments; sa position par rapport à la proposition principale, ...

Le modèle théorique choisi devait être conforme à l'objet de nos études et à la nature spécifique de la recherche en syntaxe comparée, sans préjuger pourtant ses résultats. Dans nos réflexions, en n'oubliant jamais la réalité syntaxique complexe de la *Romania*, nous sommes partis du français, une langue romane qui nous est bien connue¹ et qui a été décrite d'une manière détaillée autant que variée.

La différence effective entre un modèle purement hypothétique et un autre qui serait strictement empirique n'étant, à notre avis, que théorique, ou même didactique,² nous avons opté pour un modèle fondé sur une combinaison spécifique des éléments des théories syntaxiques bien connues,³ vérifié déjà

¹ Si tant est que quelqu'un qui n'est pas un locuteur natif puisse jamais se vanter d'une telle connaissance.

² Cette simplification à peine admissible étant faite, nous pouvons dire que n'im¬ porte quel modèle hypothétique est influencé par nos connaissances linguistiques (ou au moins langagières, dans le cas d'une analyse introspective, logique ou, disons, syntaxique, plus ou moins consciente, du locuteur natif) déjà existantes. D'autre part, chaque recherche est organisée théoriquement par avance : le modèle empirique comporte des éléments de notre orientation théorique et anticipe, d'une certaine manière, les résultats possibles de la recherche.

³ Comme nous l'avons déjà mentionné, Il est question principalement de la théorie syntaxique de Lucien Tesnière et de certaines notions empruntées à la syntaxe martinetienne. S'agissant de choses élémentaires et facilement reconnaissables, même si elles sont quelquefois considérablement modifiées, nous ne croyons pas indispensable de préciser chaque fois à quelle théorie appartient l'élément choisi et nous ne le ferons que d'une manière sélective, dans la mesure où cela sera nécessaire pour la compréhension de notre exposé. Quoique les théories syntaxiques mentionnées soient le point de départ de notre approche, on pourrait trouver dans ce que nous avançons des analogies avec d'autres solutions théoriques (nous pensons ici surtout aux

jusqu'à un certain degré dans nos recherches précédentes et dont nous comprenons la construction comme un processus dynamique.⁴

Pour une présentation convenable de notre approche théorique, ainsi que, plus tard, des résultats de notre recherche, le choix du plan d'analyse de la phrase⁵ était d'une très grande importance. Parmi les différents aspects de la représentation de la phrase que construit le récepteur d'un énoncé, grâce à son savoir grammatical et lexical et à sa connaissance de la situation, à savoir des aspects qui correspondent à différents plans d'analyse de la phrase (Le Goffic 1993, 9, 10) il est très difficile de choisir le plus adéquat; nous nous sommes cependant décidés pour le plan fonctionnel (ce qui a déterminé grandement notre appareil terminologique), en essayant surtout⁶ de ne pas le mélanger avec d'autres plans.

Nous comprenons la phrase, dont le sujet de notre étude actuelle, à savoir le rapport spécifique de subordination⁷ qu'elle peut comporter, n'est qu'un phénomène, comme une entité formée autour d'un noyau verbal, incluant tous les éléments qui dépendent de ce verbe et qui lui sont subordonnés directement ou indirectement. Le verbe constitue donc le centre régissant de la phrase, et une phrase comporte tout ce qui entre dans la zone d'influence de ce « point de gravitation » ; sa limite est là où commence l'influence d'un autre verbe. Cette définition, qui part du centre, loin d'être la meilleure ⁸ (plus sans doute pratique que définitive) nous débarrasse, mais peut-être seulement apparemment et d'une manière palliative, d'une tâche pénible : la détermination des limites extérieures de la phrase comme du point de départ et du critère principal de sa définition.

Parmi les éléments fonctionnels de la phrase dépendant du verbe, nous avons attribué une place spéciale et même privilégiée au sujet qui actualise le verbe et forme avec lui la partie indispensable de la phrase. Le reste des éléments appartenant à la structure fonctionnelle de la phrase connaît également une certaine hiérarchie. Pour ceux qui sont obligatoires pour former une des structures phrastiques définies, nous disons qu'ils font partie, avec le sujet et le verbe, d'un des canons. Les structures canoniques sont déterminées à leur tour par la capacité sémantique du verbe (ce qui comprend sa valence et son

théories différentes issues de l'orientation générativiste). Cela ne nous devrait pas étonner, puisque le phénomène langagier, syntaxique, étudié est le même et, espérons qu'il ne sera pas trop prétentieux de le dire, la vérité scientifique n'est qu'une.

⁴ Le modèle peut être vérifié, ne l'oublions pas, par des applications itératives; il peut aussi être amélioré au fur et à mesure, ou bien partiellement, voire complètement rejeté.

⁵ Pierre Le Goffic donne un excellent aperçu du problème de plan d'analyse de la phrase, v. Le Goffic 1993, 9-18.

⁶ C'est-à-dire autant que cela est possible. Or, pour ne citer rien d'autre, le même terme peut être partagé entre deux plans d'analyse (le sujet appartient à la structure logico-grammaticale comme à la structure fonctionnelle); on peut être tenté, ensuite, d'expliquer un plan par des éléments appartenant à un autre: par exemple, le sujet (plan logico-grammatical ou fonctionnel) d'une phrase peut être décrit comme celui qui accomplit son action, qui est son actant (plan sémantique); cf. Charaudeau 1992, 376. En outre, le problème de terminologie peut dépasser le domaine du choix de plan : le *verbe* représente-t-il un élément de structure fonctionnelle, ou bien une catégorie grammaticale ?

⁷ Pour la détermination plus précise de ce terme, v. ci-dessous.

⁸ À notre approche purement verbocentrique on pourrait en opposer une autre, celle, par exemple, qui est fondée sur le processus markovien. Il ne faut pas, tout de même, oublier que chaque état (qui passe à un autre) doit avoir sa propre structure: pourquoi pas verbocentrique? (il s'agit donc plutôt de deux aspects du même phénomène). D'ailleurs, même si le verbocentrisme était propre non pas à la réalité objective, mais exclusivement au modèle théorique, l'application de sa notion s'est montrée fort utile et adéquate à notre recherche.

⁹ Ce qui est vrai au moins pour les langues telles que le français et le *vallader* (pour la notion, d'ailleurs commode, de *protoiype syntaxique*, *v.* plus bas). Dans nos visualisations des structures syntaxiques de phrase le sujet est encadré (cela le distingue des autres éléments dépendant directement du verbe), de même que le verbe, auquel il est lié par une ligne double : on souligne ainsi l'existence d'un noyau indispensable de la phrase.

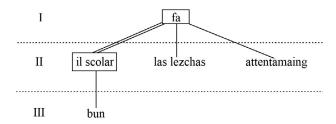
¹⁰ Quoique nous soyons obligé, pour généraliser, de faire des simplifications, nous acceptons l'opinion de Le Goffic concernant la relativité de la distinction entre les éléments (c'est-à-dire compléments) obligatoires (essentiels) et facultatifs (accessoires) ; v. Le Goffic 1993. 76-78.

¹¹ Il serait intéressant de voir ce phénomène sous un autre angle, celui de LFG de J. Bresnan, par exemple (nous renvoyons ici

aptitude à participer à une construction attributive). Les structures canoniques possibles¹² pourraient être représentées par le schéma suivant¹³ :

sujet +
$$\frac{\text{verbe}^{\text{ATT}} + \text{attribut du sujet}}{\text{verbe}^{\text{INTR}}}$$
 $\frac{\text{verbe}^{\text{INTR}}}{\text{verbe}^{\text{TR}} + \text{complément(s) d'objet}}$

Nous considérons ces éléments fonctionnels appartenant aux structures canoniques comme primaires et les désignons par ce terme. Les éléments de la structure phrastique correspondant aux fonctions primaires sont subordonnés directement au verbe et ils se trouvent au premier niveau d'éloignement de cet élément régissant (v. la représentation graphique d'une phrase par un stemma, la Visualisation 1.



Visualisation 1 – La structure de la phrase *Il bun scolar fa las lezchas attentamaing*.

Le seul élément du premier niveau d'éloignement qui est facultatif est le complément circonstanciel : CC (attentamaing, dans notre exemple). Voici le schéma général d'une phrase (assertive neutre) qui prend en considération cet élément et ses places virtuelles :¹⁴

Une phrase peut comporter d'autres éléments qui peuvent être considérés comme des expansions et qui occupent, à l'exclusion du premier, l'un des niveaux suivants (comme le deuxième, le troisième, bref : le 1 + nième) d'éloignement du verbe (fa dans notre exemple représenté par la Visualisation 1. Il faut mentionner ici l'épithète et le complément déterminatif. L'apposition est un cas particulier parce qu'elle est subordonnée au verbe indirectement, « à travers » l'élément auquel elle est «appuyée», en se trouvant tout de même au même niveau que cet élément.

Les généralisations faites ont apporté à notre représentation de la structure fonctionnelle de la phrase une simplification à peine admissible, mais qui ne nous empêche pas de noter une capacité extrêmement importante de cette structure : n'importe lequel de ses éléments (à l'exception du verbe) peut être représenté par une entité qui a à son tour les caractéristiques d'une phrase et qui comporte un verbe

à deux aperçus : Fuchs - Le Goffic 1992, 93-96. 99 et Culicover 1997, 169-172).

 $^{^{12}}$ La notion du prototype syntaxique et le but de cette considération de la phrase (la capacité d'intégrer des propositions subordonnées dans sa structure fonctionnelle, v. ci-dessous) nous permettent de négliger ici la structure S + V + COD + Attribut du COD.

 $^{^{13}}$ Les abréviations marquent les notions plutôt traditionnelles : ATT attributif, INTR intransitif (construit intransitivement). TR transitif. La ligne discontinue veut signaler la comparabilité entre ces deux canons, S + V + Attribut et S + V: il y a des langues, ne citons ici que le coréen, où la catégorie de l'adjectif est très proche de celle du verbe (pour quelques détails v., par exemple, Shim - Fabre 1995. 39-58), ce qui dans la plupart des cas pratiquement efface la distinction entre les canons mentionnés. *Cf. il rougit - il devient rouge* en français.

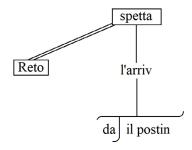
¹⁴ Riegei - Pellat - Rioul 1996, 109. Nous avons encadré le verbe.

actualisé par un sujet. Cela est possible malgré la spécialisation évidente, mais pas absolue, ¹⁵ de certaines catégories grammaticales d'exprimer telle ou telle fonction. Ainsi, l'exemple suivant nous montre que la fonction de complément d'objet direct, remplie par excellence par un nom, un élément substantival (*l'arriv dal postin*), peut également être remplie par une entité phrastique, une proposition subordonnée (*cha'l postin arriva*) sans que la structure fonctionnelle de la phrase formellement exprimée (S + V + COD) soit altérée (*v.* aussi les Visualisations 2 et 3) :

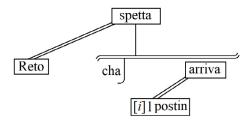
Reto spetta l'arriv dal postin.

S V COD

Reto spetta cha'l postin arriva.



Visualisation 2 – La phrase Reto spetta l'arriv dal postin.



Visualisation 3 – La phrase Reto spetta cha'l postin arriva.

Au lieu de dire qu'un groupe nominal (*l'arriv dal postin*, dans notre exemple) a été remplacé par une proposition subordonnée (*cha'l postin arriva*) nous pouvons interpréter la création de la phrase Reto spetta cha'l postin arriva, par l'intégration d'une phrase supposée, virtuelle (*Il postin arrivarà.) dans la structure fonctionnelle d'une autre, qui sera dorénavant considérée comme principale. Quoique la phrase de départ conserve une certaine autonomie et « reste reconnaissable », il faut admettre qu'elle a subi des transformations substantielles, même si elles ne sont pas toujours perceptibles superficiellement. Incorporée à l'autre phrase, elle est passée par un processus spécifique, et nous considérons « les traces » que ce passage a laissées, les résultats des transformations mentionnées, comme des marquants du processus en question, marquants de subordination.¹⁶

Le marquant principal de subordination est, à notre avis, le mot de liaison spécifique, le

¹⁵ V. Le Goffic 1993, 12.

¹⁶⁾ Il faut mentionner que le processus de subordination est, pour ainsi dire, réciproque et le rapport entre la subordonnée et la principale interactif. Or, une fois ce processus terminé, la principale serait sans une de ses subordonnées incomplète, ou même, surtout s'il s'agit d'une des fonctions primaires, agrammaticale.

subordinateur. C'est le marquant le plus fiable, évident, sous les formes différentes (cha dans notre exemple), dans toutes les subordonnées. Sa présence dans une proposition subordonnée, ainsi que celle d'un verbe à une forme personnelle, actualisé par un sujet, est notre critère exclusif pour la reconnaître comme telle. Par conséquent, nous consacrerons la plus considérable partie de notre exposé à la notion de subordinateur et à la nature du processus qu'il reflète.

Les autres marquants ne sont pas moins importants, mais leur présence visible est loin d'être générale et elle varie selon le type de la subordonnée. Il faut certainement mentionner ici l'altération du mode verbal de la proposition dite de départ; cette altération, causée par le seul fait que la proposition en question est intégrée dans une autre phrase, est due au phénomène de changement d'optique du locuteur (assertion / non assertion), dont la « force effective » peut être pétrifiée par l'usage dans le subordinateur (nombreuses circonstancielles) ou contenu dans le sémantisme du verbe principal, influencée ou non par la modalité et/ou la forme de la proposition principale. 18 Dans l'exemple que nous citons, l'altéra tion en question est évidente (arrivarà/arriva), mais elle peut théoriquement être nulle, dépourvue d'effets visibles, donc peu pratique dans la recherche, mais sans que son existence devienne pour autant contestable. Le marquant suivant, dont la présence est possible dans certaines subordonnées, plus précisément dans les complétives (ce qui n'est pas, d'ailleurs caractéristique de la subordonnée en vallader, 19 est le phénomène de la vision décalée dans le passé, la concordance des temps, que nous comprenons comme une sorte d'adaptation du registre temporel,²⁰ provoquée par l'influence supposée du verbe principal et aboutissant à une certaine restriction du choix de paradigmes acceptables (Harris 1978, 224) dans la subordonnée. Finalement, l'ordre linéaire des constituants fonctionnels de la subordonnée est susceptible de marquer le processus de subordination. Son applicabilité pratique comme marquant reconnaissable de subordination est cependant fort limitée : l'ordre V S est ainsi impossible dans une interrogative indirecte; un des marquants de la modalité interrogative, l'inversion du sujet, de certaines interrogations directes a été donc supprimé par le processus de leur intégration dans une autre phrase, la phrase principale.

Les éléments de notre interprétation du processus de subordination sont évidemment à la base de la définition des critères de notre classification des propositions subordonnées. Nous avons choisi comme le critère principal²¹ la place que la proposition subordonnée occupe dans la structure fonctionnelle de la principale, c'est-à-dire sa fonction syntaxique. Quoique ce soit le critère principal, la fonction n'est pas le seul critère,²² et notre classification est le résultat d'une combinaison de plusieurs critères différents, parmi lesquels il faut mentionner en premier lieu la distinction entre le caractère obligatoire VS facultatif de l'intégration et le niveau d'éloignement de l'élément subordonné (représenté cette fois par une proposition) par rapport au verbe principal.²³ Nous avons utilisé ensuite, pour distinguer certaines propositions appartenant au même groupe, la composante logico-sémantique, contenue dans le sémantisme du subordinateur, ainsi que l'appartenance catégorielle du subordinateur.

¹⁷⁾ La notion du prototype reste comme toujours fort réconfortante. Pour les critères de distinction entre la subordination et la coordination *v.* Piot 1988 et Dubois - Lagane 1973, 178-180.

¹⁸ Quoiqu'un mode puisse être censé appartenir exclusivement au domaine de la subordination, explicite ou non (pensons un instant au *quoting (relative) mood* en estonien ou en letton, malgré sa nature bien particulière), il n'est pas possible, au moins quant au type des langues auxquelles appartient le *vallader*, d'en signaler un qui soit le marquant universel de subordination. Même le subjonctif latin ne saurait se vanter d'une telle qualité.

¹⁹ V. Varga 1998.

²⁰ Cf. l'emploi de ce terme chez Weinrich (Weinrich 1989, 569-571).

²¹ Nous trouvons l'affirmation de ce choix chez D. Creissels, v. Creissels 1995, 323, 324.

²² La détermination claire des éléments de la structure fonctionnelle n'est pas, d'ailleurs, à l'abri de tout problème, v. Stati 1972, 214.

²³ Si une proposition occupe le deuxième ou un niveau encore plus éloigné par rapport au verbe principal, elle suit, en règle, directement son subordonnant immédiat (nous désignons par le terme *subordonnant* chaque élément régissant de la phrase), subordonné à son tour au verbe, ce qui restreint sa *mobilité*.

Basée sur les critères mentionnés, notre classification des propositions subordonnées en *vallader*²⁴ comporte trois gros groupes :

- I. subordonnées de fonctions primaires
- II. subordonnées déterminatives
- III. subordonnées circonstancielles.

I. Subordonnées de fonctions primaires. Les propositions de ce groupe correspondent aux éléments différents des structures canoniques. Elles sont subordonnées directement au verbe principal. Leur position par rapport à ce verbe dans l'ordre linéaire des constituants de la phrase nous laisse distinguer : le *sujet* (la subordonnée précède le verbe principal) :²⁵

Da noss dis, cha tuot il muond patischa da «stress», es quai d'importanza eminenta.²⁶,

l'attribut, qui suit le verbe-copule:

Gesù als dschet: Mia spaisa ais, eh'eu fetscha la volunta da quel chi m'ha tramiss, e ch'eu cumplescha si'ouvra., (Jn 4, 34)

et le complément d'objet (dans l'ordre linéaire, il est de règle que la subordonnée suive le verbe principal):

Ma vos Bap in tschêl sa cha vus avais dabsögn da tuot quai., (Mt 6, 32).

II. Subordonnées déterminatives. Ces propositions sont subordonnées indirectement au verbe principal (leur subordonnant immédiat est un élément de la phrase subordonnée à ce verbe), en occupant un des niveaux 1 + n d'éloignement du verbe principal.²⁷ Elles n'appartiennent à aucun modèle canonique, mais leur présence est tout de même indispensable pour la compréhension de la phrase.²⁸ Le critère formel nous permet de distinguer deux types: le *complément déterminatif*, le plus souvent d'un nom, mais également d'un adjectif ou même d'un adverbe (le subordinateur n'a pas de fonction dans la subordonnée; cette subordonnée suit immédiatement l'élément qu'elle détermine, dépourvue de toute mobilité):

Quia gnit manà un orb pro el cul aröv ch'el il lockess., (Mc 8, 22)

et la *relative determinative* (son subordonnant est un élément substantival de la phrase et son subordinateur a, ce qui la distingue essentiellement du type précédent, sa propre fonction dans la subordonnée):²⁹

Uossa cumparit üna nüvla chi'ls cuvernet cun sia sumbriva, ed our da quella nüvla clamet üna vusch:

²⁴ Nous citerons un exemple pour chaque type de subordonnées. Les exemples trouvés dans notre corpus principal, la traduction des Evangiles du Nouveau Testament en *vallader*, *La Soncha Scrittüra. Vegl e Nouv Testamaint* (1953), ne porteront qu'une marque biblique usuelle, mise entre parenthèses à la fin de la phrase. Les exemples ne sont pas écrits entre guillemets et seulement la subordonnée en question est en italique.

²⁵ Signalons ici l'existence (et l'apparition relativement fréquente) de ce qu'on appelle, erronément ou non, le sujet réel: Ma i dvandet *ch'el passaiva tras las früas ün di da sabat*, (Lc 6, 1).

²⁶ Fögl Ladin 61, 2. Notons que la subordonnée est reprise dans la principale par le pronom quai, qui suit le verbe.

²⁷ Le niveau du complément déterminatif de l'attribut reste problématique.

²⁸ Nous voyons qu'il s'agit du critère sémantique, avec toutes ses implications.

²⁹ La situation est quelque peu compliquée par ce que nous pouvons désigner par le terme d'*antécédent postiche*; pour quelques détails, *v.* ci-dessous.

Quaist ais meis char figl, tadlai ad el!, (Mc 9, 7)

III. Subordonnées circonstancielles. Le trait commun des propositions appartenant à ce groupe hétérogène est le caractère facultatif de leur intégration dans la structure de la phrase principale, ainsi que la valeur, pour ainsi dire, secondaire de l'information qu'elles apportent au sens de la phrase (il s'agit d'une information additionnelle, supplémentaire). Ici nous distinguons, de nouveau grâce au critère formel, les relatives explicatives (outre les caractéristiques qu'elles ont en commun avec les autres membres du groupe, ces propositions sont dépourvues de mobilité, tout en étant séparées de leur subordonnant par une pause, marquée par une virgule à l'écrit; leur subordinateur a sa propre fonction dans la subordonnée):³⁰

Ed el als dschet: Quaist ais meis sang, il sang da la lia, chi vain spans per blers., (Mc 14, 24),

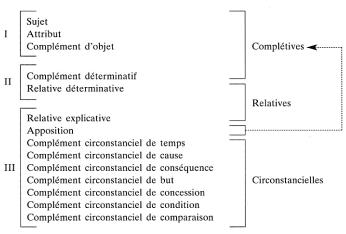
ensuite, l'*apposition*. Ce type de propositions échappe à toute classification. Nous les mettons quand même dans ce groupe, parce qu'elles ont les mêmes caractéristiques que les relatives explicatives, sauf que leur subordinateur n'a pas de fonction dans la subordonnée et qu'elles occupent une position particulière dans la structure de la phrase. En voici un exemple :

Quaist ais meis cumandamaint: Cha vus s'amat l'ün l'oter, sco ch'eu n'ha amà a vus., (Jn 15, 12).

Finalement, appartiennent aussi à ce groupe les subordonnées *compléments circonstanciels* (de temps, cause, conséquence, but, concession, condition, comparaison),³¹ les propositions dont les subordinateurs n'ont pas de fonction dans la subordonnée et qui se distinguent des autres propositions de ce groupe par une grande mobilité.³² Nous ne citons ici que l'exemple d'une temporelle :

E cur cha Gesù avet fini quaists discuors, s'instupit il pövel da sia doctrina., (Mt 7, 28).33

³³⁾ Notre classification, quoique spécifique, n'en est moins commensurable avec les classifications habituelles, ce qui est visible dans la représentation schématique suivante (nos groupes de propositions subordonnées sont marqués uniquement par les chiffres romains correspondants):



³⁰ Ces propositions ont souvent une valeur circonstancielle évidente (dans la phrase «Ozand lur ögliada, vezzettan ellas cha'l peidrun, *chi eira zuond grand*, eira fingià rodlà davent.» (Mc 16, 4), la relative marque la concession, par exemple), mais il serait exagéré de se figurer qu'elle est toujours exprimée sous une forme claire et explicite.

³¹ Nous gardons cette liste, plutôt traditionnelle, de compléments circonstanciels, sans la considérer comme parfaite. Une division différente, plus détaillée, serait peut-être bienvenue, mais nous craignons qu'elle ne soit moins pratique et, vu l'entrelacement des différentes nuances logico-sémantiques de rapports exprimés par ces propositions, tout de même assez arbitraire.

³² N'oublions pas les subordonnées de ce type à place fixe: les consécutives, ainsi que les subordonnées qui expriment le rapport voulu grâce à une corrélation entre leur subordinateur et un élément se trouvant dans la principale, suivent obligatoirement la principale.

Une fois la classification des subordonnées faite, il nous reste à passer à une analyse plus fine des propositions appartenant à chacun des types définis, pour répondre aux questions nombreuses concernant la nature de subordination en vallader. Nous avons tenté de trouver les réponses à ces questions en effectuant une étude détaillée basée sur un corpus (la traduction du Nouveau Testament, des Évangiles, en vallader était notre corpus principal). Quoique le reproche principal fait à l'emploi d'un corpus dans la recherche, à savoir son caractère limité, puisse être théoriquement rejeté si nous imaginons l'existence d'un corpus sinon infini, du moins tendant vers l'infini, 34 les problèmes pratiques restent toujours considérables, s'agissant d'unités linguistiques complexes (phrases et propositions), où on fait face à des traits nombreux et variés apparaissant dans des combinaisons pratiquement innombrables et dont l'usage n'est pas toujours stabilisé. Par conséquent, nous avons essayé, en supposant que dans le corpus tendant vers l'infini³⁵ la fréquence d'apparition d'une caractéristique (d'un certain phénomène syntaxique, dans notre cas) est relative à son importance, d'introduire et appliquer dans la recherche la notion de l'importance suffisante à prévaloir³⁶ et celle, qui en est d'une certaine manière déduite, du prototype syntaxique. Le prototype d'un phénomène syntaxique n'équivaut pas cependant tout simplement à l'élément le plus fréquent dans un ensemble défini (dans le corpus). Il s'agit, à notre avis, d'un segment (Givón, certes, dans un contexte quelque peu différent et dans le cadre d'une autre approche théorique, parle d'un certain continuum syntaxique et sémantique)³⁷ organisé autour de ce point représenté par l'élément qui est le plus fréquent et qui porte les caractéristiques les plus importantes; mais ce segment recouvre également les autres éléments, qui, moins fréquents, représentent toujours bien l'entité syntaxique choisie. Reste, quand même, le problème le plus délicat : déterminer les limites du segment mentionné, c'est-à-dire, dans la recherche concrète, le prototype de chaque entité syntaxique, de chaque phénomène particulier. Nous l'avons fait, à partir de la fréquence d'apparition, en effectuant la gradation des solutions trouvées par rapport aux solutions virtuelles,³⁸ sans jamais perdre de vue les prémisses générales de notre orientation théorique, ni les connaissances déjà existantes dans le domaine de la syntaxe romane ou générale, qui concernent chaque cas particulier. Nous croyons avoir réduit considérablement, sans l'éliminer complètement, le degré d'arbitraire dans la détermination du prototype et l'avoir ainsi rendu acceptable.

La notion de prototype syntaxique est, il faut l'admettre, bien commode et son application dans la recherche nous a simplifié sensiblement la tâche. Tout de même la recherche effectuée nous a fourni une quantité énorme de connaissances concernant la subordination en *vallader* et nous sommes contraints d'en faire ici un choix fort limité, qui nous permettra, en considérant le processus de subordination à travers son reflet dans la forme du subordinateur de certains types de propositions subordonnées, d'en tirer quelques conclusions générales.

Le subordinateur de la plupart des subordonnées de fonctions primaires (sujet, attribut, complément d'objet) correspond à la conjonction *cha*. Elle représente, à notre avis, la trace, l'indicateur de l'achèvement d'un processus qui fait partie du processus global de subordination et dont le rôle est de préparer l'entité phrastique virtuelle de départ à l'intégration dans la structure fonctionnelle d'une autre phrase. Nous nommons ce processus la *complémentation* et la trace matérielle de son accomplissement, par conséquent, le *complémentateur*.³⁹ Tesnière explique le processus mentionné par la notion de translation du

³⁴ Grâce à l'application de l'ordinateur dans les recherches syntaxiques (*v.* par exemple, Aijmer - Altenberg 1991, Sinclair 1987, Sinclair 1991, Smith 1991, Lawler - Aristar Dry 1998) cela devient réel. Il ne faut pas même mentionner les possibilités que la technologie et les corpus *numériques nous offrent aujourd'hui*.

³⁵ Dans une recherche concrète, il faut se contenter de prendre un échantillon, une partie de ce corpus virtuel, aussi large que pratiquement possible et, tout en étant conscient des difficultés de nature théorique qu'une telle exigence implique, suffisamment représentative.

³⁶ Cf. le terme anglais significance.

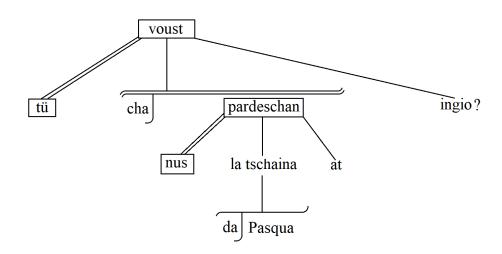
³⁷ Givón, T., «Prototypes: Between Plato and Wittgenstein», in Craig, C. (ed.), *Noun Classes and Categorization*, John Benjamins, Amsterdam, 1986, 77-102; ici d'après Taylor, Taylor 1995, 155.

³⁸ Cf. le procédé appliqué dans l'excellente Gramática da lingua portuguesa, Mateus - Brito - Duarte - Faria (1983).

³⁹ Nous sommes conscient que les termes que nous employons sont souvent soit inhabituels (s'ils sont créés par nous), soit

deuxième degré. Il le marque par une sorte de flèche double, ≫, tandis que nous le faisons d'une manière qui met en valeur le rôle des éléments du subordinateur dans ce processus, tout en conservant l'essentiel des symboles de Tesnière. Ainsi, dans notre exemple, représenté par la Visualisation 4, nous avons :

$$I \xrightarrow{\text{cha}} \gg O$$
.



Visualisation 4 – La phrase *Ingio voust tü cha nus at parderschan la tschaina da Pasqua?*, (Mt 26, 17)

L'exemple choisi (une subordonnée complément d'objet) nous montre qu'une entité phrastique (I) est devenue équivalent d'une catégorie «simple» de nature substantivale (O). À notre avis, il ne s'agit pas ici d'un *changement* de catégorie, mais d'une *équivalence* fonctionnelle, ⁴⁰ due, nous le concluons ici un peu hâtivement, à une particularité de la langue, à la primauté de la fonction sur l'appartenance catégorielle.

Pour le moment, nous pouvons dire que le subordinateur correspond exactement au complémentateur (cha).

Les interrogatives indirectes présentent un cas particulier parmi les subordonnées de fonctions primaires. Elles sont introduites dans la structure fonctionnelle de la principale à la place du complément d'objet, mais leurs subordinateurs, outre qu'ils ont sa propre fonction dans la phrase, ont, en *vallader*, une forme et une nature spécifiques.

Tandis que les interrogatives indirectes portant sur la totalité de la phrase sont introduites par la conjonction *scha* :⁴¹

Cur cha Pilatus udit quai, dumandet el scha quel hom saja ün Galileer., (Le 23, 6),

les subordinateurs des interrogatives indirectes appartenant à l'interrogation partielle (on distingue les

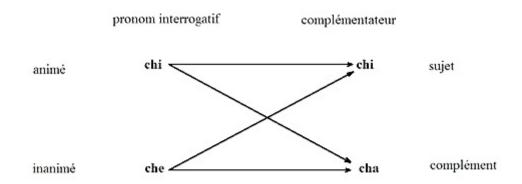
alourdis par des significations différentes qui leur ont été attribuées auparavant, mais nous espérons que malgré cela notre exposé restera suffisamment clair.

⁴⁰ Feuillet nous semble trop catégorique dans sa critique de Tesnière (Feuillet 1992, 9). Le point de départ dans nos réflexions est manifestement la théorie syntaxique de Tesnière, mais il serait très intéressant de voir comment le processus en question, ainsi que le rôle du subordinateur, est interprété ailleurs : *v.* par exemple l'excellent article de Claude Muller (Muller 1996, 97, 98), quoique son sujet ne corresponde qu'indirectement à ce dont nous parlons ici.

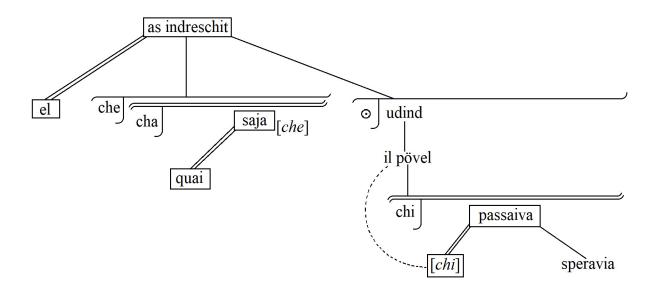
⁴¹ Ce subordinateur, ainsi que celui de la même forme qui introduit la plupart des subordonnées conditionnelles, se distingue essentiellement de tous les autres subordinateurs du *vallader*, ce qui rend l'interprétation de la nature du processus de subordination plus délicate; pour le subordinateur des conditionnelles, *v.* plus bas.

questions qui portent sur un constituant d'une fonction primaire*48', ⁴²sur un complément déterminatif, c'est-à-dire un élément de nature adjectivale, ou bien sur un complément circonstanciel) sont formés systématiquement de deux éléments.

Les subordinateurs des interrogatives portant sur les constituants des fonctions primaires comportent un des pronoms interrogatifs *chi*, *che* suivi dans l'ordre linéaire de l'autre élément, le complémentateur selon notre interprétation, qui a la forme *chi* pour le sujet et *cha* pour tous les autres cas. On peut avoir ainsi une des combinaisons suivantes: *chi chi*, *chi cha*, *che chi*, *che cha*, ou schématiquement :⁴³



Un exemple (la question porte sur l'attribut) est représenté par la Visualisation 5.44



Visualisation 5 - La phrase *Udind il pövel chi passaiva speravia,* as indreschit el, che cha quai saja., (Lc 18, 36)

Nous voyons que la phrase supposée de départ a tout d'abord subile processus de complémentation (les complémentateurs ayant la même forme que les relatifs chi, cha, nous pouvons conclure par analogie

⁴² L'attribut du sujet est de nature substantívale.

⁴³ Ganzoni emploie ce schéma (quoique non pas identique, cf. Ganzoni 1983, 72) pour les relatifs.

⁴⁴ Les éléments du subordinateur ayant une fonction propre dans la subordonnée figurent (ici et plus bas) deux fois dans le stemma: une fois dans la position du translatif, à gauche de la hampe du T, et ensuite répétés, entre crochets et en cursive, dans la place qu'ils auraient occupée selon leur fonction (l'attribut dans cet exemple). La subordonnée qui nous intéresse est mise en relief par l'emploi des lignes plus épaisses des signes de translations (T). Nous ne considérons pas comme indispensable de signaler ici les autres particularités de notre visualisation des structures syntaxiques.

avec une solution de Tesnière (Tesnière 1959, 556) qu'il s'agit de I >> A) pour être intégrée ensuite dans la structure de la principale à la place du complément d'objet (O) :45

$$I \xrightarrow{\text{cha}} A \xrightarrow{\text{che}} O$$
.

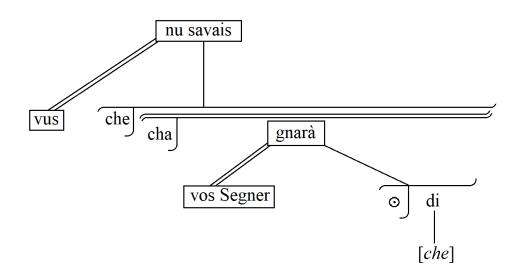
Il est possible, cependant, de faire une généralisation de plus en supposant que le résultat du processus de complémentation était une catégorie, disons, de transition (C^a) qui n'acquerra sa valeur définitive que par l'intégration dans la structure fonctionnelle de la principale :

$$I \xrightarrow{\text{cha}} \gg C^a \xrightarrow{\text{che}} > O$$
.

Le plus important est que le processus de subordination comporte deux étapes ; il est donc double.

Il est double également dans le cas des interrogatives indirectes portant sur un complément déterminatif (un élément adjectival). Quoique leur subordinateur soit discontinu dans l'ordre linéaire des éléments de la phrase (*che ... cha*, dans l'exemple suivant), l'essentiel du processus de subordination, la Visualisation 6 nous le montre aussi, est le même que dans le cas précédemment décrit :

$$I \xrightarrow{\text{cha}} \gg C^a \xrightarrow{\text{che}} > O$$
.



Visualisation 6 - La phrase ... vus nu savais che di cha vos Segner gnarà., (Mt 24, 42)

Les subordinateurs des interrogatives indirectes portant sur un des compléments circonstanciels comportent en *vallader* toujours deux éléments : outre un adverbe interrogatif (le premier dans l'ordre linéaire), ils ont sans exception un élément invariable, le complémentateur *cha*. Nous donnons ici quelques exemples, dont un est représenté par la Visualisation 7.

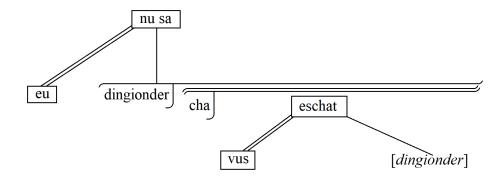
Di'ns, *cur cha quaist dvantarà* e qual chi sarà il signal da tia vgnüda e da la fin da quaist muond., (Mt 24, 3)

E scha qualchün as dumanda *perche cha vus il srantais*, schi'l dat per resposta:..., (Lc 19, 31)

Tomas al dschet: Segner, nus nu savain *ingio cha tii vast*; schi co pudessan nus cugnuoscher la via?, (Jn 14, 5)

⁴⁵) Pour la question du bien-fondé de distinction de ce type d'interrogative indirecte d'un cas particulier de la relative, *v.* cidessous, la note n° 53.

Uossa al dumandettan danövmaing eir ils fariseers, co ch'el avess retschevü la vezzüda., (Jn 9, 15)



Visualisation 7 - La phrase Eu nu sa dingionder cha vus eschat., (Lc 13, 25)

L'entité phrastique de départ est de nouveau devenue d'abord l'équivalent d'une catégorie « simple », apte à être intégrée dans la principale, qui occupera après l'intégration la place fonctionnelle du complément d'objet (O). 46 Dans l'exemple précédemment visualisé nous avons ainsi:

$$I \xrightarrow{\text{cha}} \gg C^a \xrightarrow{\text{dingionder}} > O$$
.

Le caractère double du processus de subordination des interrogatives indirectes nous laisse supposer que même dans le cas des autres subordonnées de fonctions primaires on puisse distinguer deux étapes : la complémentation, effectuée par le complémentateur *tha* et l'intégration qui déterminera définitivement la catégorie de la proposition subordonnée, grâce à un élément de subordinateur inexprimé (**①**) :⁴⁷

$$I \xrightarrow{\text{cha}} \gg C^a \xrightarrow{\odot} > O.48$$

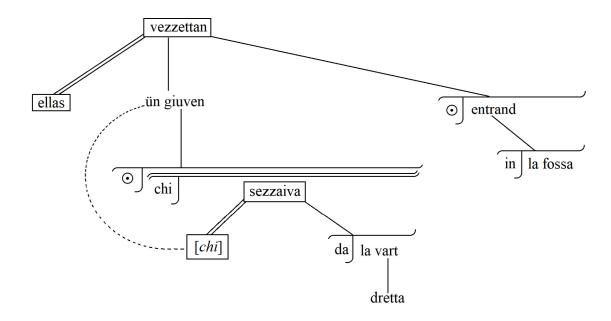
Le même raisonnement pourrait être appliqué, même si l'on peut élever certaines objections, aux subordonnées déterminatives. Il ne faut certes pas perdre de vue les différences entre les complémentateurs qui sont propres à chaque groupe de ces propositions (le complémentateur introduisant une proposition complément de nom, adjectif ou adverbe, *cha*, n'a pas de fonction dans la subordonnée, tandis que les relatifs *chi*, *cha* en ont une⁴⁹ ainsi qu'entre les effets finaux de l'intégration: le complément d'un nom est de nature adjectivale (A), celui d'un adjectif ou d'un adverbe de nature adverbial (E). La Visualisation 8 représente une relative déterminative.

⁴⁶ La forme identique de certains subordinateurs des propositions circonstancielles ne nous empêchera, bien sûr, d'interpréter différemment le déroulement et l'effet du processus de subordination.

⁴⁷ Ce qui correspondrait à la translation sans marquant de Tesnière (p., par exemple, Tesnière 1953, 18).

⁴⁸ Cette interprétation acceptée, la Visualisation 4 devrait être légèrement modifié.

⁴⁹ Parmi les langues romanes, seuls le rhéto-roman de l'Engadine (*vallader* et *puter*) et le français distinguent le relatif ayant la fonction du sujet (*chi*, *qui*) de celui employé pour les autres fonctions (*cha*, *que*).



Visualisation 8 - La phrase Entrand in la fossa, vezzettan ellas ün giuven chi sezzaiva da la vart dretta..., (Mc 16, 5)

Le caractère double de tout processus de subordination admis, nous aurions :

$$I \xrightarrow{chi} \gg C^a \xrightarrow{\odot} > A.$$

L'interprétation plus ou moins adroite (ou justifiée ?) est ici beaucoup moins importante que le fait que nous avons identifié le processus de relativisation avec le phénomène aperçu de complémentation. Nous avons sacrifié, pour ainsi dire, une particularité à la généralisation.⁵⁰

Parmi les spécificités nombreuses des subordonnées relatives en *vallader*, nous voudrions souligner ici la construction comportant l'*antécédent postiche*.⁵¹ Or, une relative est subordonnée indirectement au verbe principal; son « support », son subordonnant immédiat est un élément de la phrase subordonné à ce verbe (le syntagme *ün giuven* dans l'exemple précédent). Il y a des cas où ce « support » est représenté par un élément (un démonstratif, *quel(s)*, *quai*, en *vallader*) n'ayant pratiquement d'autre fonction que d'introduire la relative à une place fonctionnelle de la principale. Ainsi, dans la phrase

E quels chi'l seguitaivan eiran plain temma., (Mc 10, 32)

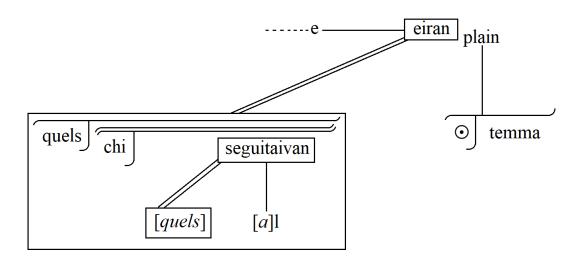
il s'agit du sujet (et par conséquent d'un élément substantival : O). Si nous comprenons l'antécédent postiche non pas comme un « simple support », mais comme un composant actif du subordinateur (double), le processus de subordination pourra être représenté de cette façon (v. aussi la Visualisation 9) :⁵²

⁵⁰ La notion des *termes en qu*- de Pierre Le Goffic (Le Goffic 1993, 40-42) a pu d'une certaine manière encourager une telle décision.

⁵¹ Le terme est emprunté à M. Wilmet (v. Wilmet 1997, 268, 543) et employé ensuite dans l'esprit de notre interprétation du processus de subordination.

⁵² L'interprétation spécifique du processus de subordination nous impose la « répétition » (*v.* la note n° 43) du démonstratif (*quels*) et non celle du complémentateur dans le stemma.

$$I \xrightarrow{\text{chi}} \gg C^a \xrightarrow{\text{quels}} > O.$$
 53

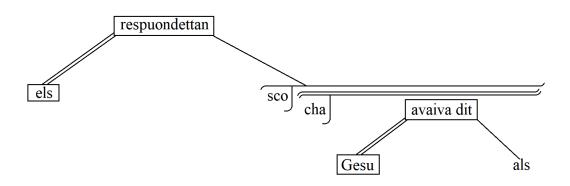


Visualisation 9 - La phrase E quels chi'l seguitaivan eiran plain temma., (Mc 10, 32)

Comme le processus de subordination dans le cas des relatives explicatives et de la subordonnée en apposition peut être interprété, en respectant les particularités, par analogie avec les interprétations que nous avons déjà présentées, il nous reste à mentionner les subordonnées ayant la fonction d'un complément circonstanciel. D'une manière générale, sans citer ici certains phénomènes spécifiques, tel, par exemple, le rapport corrélatif (entre le subordinateur et un élément de la principale) porteur de la valeur circonstancielle, nous pouvons dire que les subordinateurs introduisant les subordonnées circonstancielles en vallader comportent systématiquement deux éléments: le complémentateur cha et un autre élément variable (fonctionnellement unique, quoique éventuellement constitué de plusieurs composants), qui porte l'information logico-temporelle et effectue l'intégration de l'entité phrastique dans la structure fonctionnelle de la principale, à une place déterminée (E). Nous pouvons mentionner à titre d'exemple quelques subordinateurs: ant cha, fin cha, davo cha, apaina cha, subit cha, daspö cha, uossa cha, cur cha, intani cha, perche cha, perquai cha, causa cha, uschè cha, da möd cha; per cha, afin cha; schabain cha, cuntuot cha, in cas cha, suoi la cundiziun cha; seo cha, mais une seule subordonnée (nous avons choisi une comparative représentée par la Visualisation10) suffit à montrer l'essentiel du processus de subordination caractéristique de ce type de subordonnées:

⁵³ Tandis qu'en *vallader* les pronoms interrogatifs *chi*, *che* employés comme premier élément (dans l'ordre linéaire) du subordinateur assurent une certaine autonomie aux interrogatives indirectes portant sur un élément de fonction primaire, en français la distinction entre une telle interrogative indirecte introduite par *ce qui* ou *ce que* et une relative à antécédent postiche (quand cette construction occupe la place du complément d'objet) s'appuie exclusivement sur le critère peu fiable du sémantisme du verbe introducteur (*v.*, par exemple, Riegel - Pellat - Rioul 1996, 500). On a déjà contesté la légitimité d'une telle distinction (v. Le Goffic 1993, 247, sans oublier la spécificité de son approche), alors que notre interprétation du processus de subordination la rend, semble-t-il, superflue.

$$I \xrightarrow{cha} \gg C^a \xrightarrow{sco} > E.$$



Visualisation 10 - La phrase ... els respuondettan sco cha Gesu als avaiva dit,..., (Mc 11, 6)

Il n'en reste pas moins que l'interprétation du processus de subordination, quand il s'agit des conditionnelles introduites par *scha*, peut se révéler quelque peu problématique. Nous pourrions envisager, tout en restant dans le cadre de notre approche de la question, deux solutions. Selon la première, la conjonction *scha* équivaut fonctionnellement à cha, le complémentateur de la plupart des subordonnées de fonction primaires, et le processus de subordination se déroule de cette façon :

$$I \xrightarrow{\text{scha}} \gg C^a \xrightarrow{\odot} \geq E$$
,

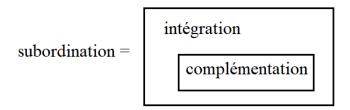
ou bien (pensons au phénomène présent en *vallader* ainsi qu'en français où dans le cas des deux subordonnées de même statut coordonnées entre elles on emploie après la conjonction de coordination uniquement le complémentateur : *cha* et *que* respectivement, au lieu de répéter le subordinateur entier, et au fait qu'en français on rencontre même la séquence *si... et que...* au lieu de *si... et si...* on peut (assez audacieusement) supposer que chaque subordinateur comprend un complémentateur (*cha* dans le groupe des subordonnées actuellement en question), exprimé ou sous-entendu, et que le processus correspondant au subordinateur *scha* peut être décomposé ainsi :

$$I \xrightarrow{[cha]} \gg C^a \xrightarrow{scha} > E.$$

Cette revue extrêmement sommaire (fondée, comme nous l'avons mentionné au début de cet article, sur une recherche étendue où on avait pu effectuer une analyse beaucoup plus fine) des caractéristiques du processus de subordination (plus précisément, d'un de ses aspects se prêtant à servir de base à notre interprétation de ses caractères essentiels) des propositions subordonnées en *vallader* nous a permis de formuler, malgré les défauts inévitables qu'apporte toute généralisation et dont le nombre s'accroît avec chaque degré de généralisation additionnel, et en dépit des objections possibles aux solutions des cas particuliers, au moins une supposition: chaque processus de subordination comporte deux étapes successives, la complémentation d'abord et ensuite l'intégration dans la structure fonctionnelle de la principale. Une comparaison avec les autres idiomes romans nous indique que la même conclusion pourrait se faire quant à leur subordination. Bref, on y constate l'existence d'un complémentateur universel (que en français, occitan, catalan, espagnol, galicien et portugais; *che* en sursilvan, fourlan et italien; *cha* en *vallader*, c'est-à-dire engadinois; *chil ki* en sarde; *că* en roumain); le même rapport pourrait être envisagé

entre ce complémentateur et les relatifs respectifs; la plupart des subordinateurs des propositions ayant la fonction d'un complément circonstanciel comportent deux éléments fonctionnels, dont l'un est le complémentateur, quoique cela puisse être obscurci par la graphie. La subordination en *vallader*, plus systématique sous cet aspect, n'a fait, donc, que nous révéler la situation existante.

Le même raisonnement peut être appliqué, cette fois évidemment avec encore plus de précautions, à la syntaxe générale. Au lieu de quitter le cercle des idiomes proches génétiquement et de nous lancer à la recherche des exemples puisés aux langues différentes,⁵⁴ nous pouvons, pour l'instant, en nous permettant un certain degré d'abstraction, conclure que, quels que soient les marquants concrets de subordination, le processus comporte deux étapes: l'entité phrastique supposée de départ est d'abord «préparée» pour l'intégration (complémentation) et ensuite intégrée dans la structure fonctionnelle de la principale, ou schématiquement:



et que cela est possible grâce à la primauté de la fonction sur l'appartenance catégorielle dans la langue.

Dans les chapitres qui suivent nous mettons le *vallader* dans le contexte de *Romania*, en le comparant avec d'autres idiomes (rhéto-)romans.

⁵⁴ L'exemple, n'en citons qu'un, du suffixe mandchou -*be*, ou de la particule de l'ancien japonais *wo*, où nous pouvons reconnaître une sorte de complémentateur (ou, au moins, de nominalisateur), *v.* Shibatani 1990, 99, est, certes, intéressant, mais il ne fait que souligner la nécessité d'une recherche plus systématique.